



Allocations chômages CDD/intérim

Par Snirva

Bonjour,

Je vous remercie d'avance a ceux qui se donneront la peine de répondre.
Je suis au chômage depuis 10/21 et j'ai droit à 2 ans d'allocations chômages.
J'aurai souhaité faire de l'intérim ou du CDD.
Et aujourd'hui j'ai une offre d'emploi en CDD d'1 mois.

Est ce que si je l'accepte, perdrais je tout mon chômage ou à la fin de celui ci, mes allocations chômages reprennent ?
Et serais ce la même choses pour de l'intérim ?

En vous remerciant d'avance.

Bien cordialement

N.

Par ESP

Bonsoir

Votre réponse ici

[url=https://www.unedic.org/indemnisation/vos-questions-sur-indemnisation-assurance-chomage/ai-je-toujours-droit-des-0]https://www.unedic.org/indemnisation/vos-questions-sur-indemnisation-assurance-chomage/ai-je-toujours-droit-des-0/[url]